

DISPENSES ET EQUIVALENCES

Mention Complémentaire « Animation Gestion de Projets dans le Secteur Sportif » BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation

Annexe IV de l'arrêté du 13 avril 2018 portant création de la MC AGP2S

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE - MENTION COMPLEMENTAIRE "ANIMATION- GESTION DE PROJETS DANS LE SECTEUR SPORTIF"	MINISTERE DES SPORTS - BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
Mention complémentaire "animation- gestion de projets dans le secteur sportif", dominante « Activités Physiques pour Tous »	<ul style="list-style-type: none"> • Unité capitalisable 1 (UC1) « Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport • Unité capitalisable 2 (UC2) « Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport • Exigences préalables à la mise en situation pédagogique du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « Educateur sportif » mention « activités physiques pour tous »
Mention complémentaire "animation - gestion de projets dans le secteur sportif", dominante « Activités Aquatiques de la Natation »	<ul style="list-style-type: none"> • Unité capitalisable 1 (UC1) « Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport • Unité capitalisable 2 (UC2) « Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport • Exigences préalables à la Mise en Situation pédagogique du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « Educateur sportif » mention « activités aquatiques de la natation »